



Conditions à remplir et documents à fournir exigés par nos mandants

Pour les candidats :

Justifier de revenus nets égaux ou supérieurs à 3 fois le montant du loyer charges incluses.
Attestation d'assurance à l'entrée dans les lieux.

Pièces à fournir :

Photocopie de la carte d'identité recto verso.
Original d'un RIB.
Photocopie des 3 dernières quittances de loyer comportant le nom et l'adresse du propriétaire ou de son gérant ou photocopie de la taxe foncière pour les propriétaires.
Photocopie de votre dernière déclaration de revenus.

Salariés :

Photocopie des 3 derniers bulletins de salaire délivrés par l'employeur.
Original d'une attestation de présence délivrée par l'employeur sur papier à en-tête précisant : fonction, date d'entrée, rémunération nette et éventuellement primes et treizième mois.

Professions libérales ou commerciales :

Photocopie du dernier avis d'imposition sur le revenu.
Photocopie de la dernière déclaration de revenus certifiée conforme par le comptable.
Photocopie de la carte professionnelle ou de la carte de l'ordre.

Candidats ne justifiant pas des ressources exigées :

Ceux ci peuvent proposer une caution de l'employeur ou des parents mais doivent en tout état de cause, justifier de revenus au moins égaux à 3 fois le montant du loyer charges incluses.

Pour les personnes se portant garants :

Justifier de revenus nets égaux ou supérieures à 4 fois minimum le montant du loyer charges incluses.
Les pièces à fournir pour la caution sont les mêmes que ceux demandés aux candidats.

Antoine PICHANCOURT
Gérant.